

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI POUR LES DIPLÔMÉES ET LES DIPLÔMÉS DU DEUXIÈME CYCLE EN ADAPTATION SCOLAIRE

Au printemps 2013, une enquête a été menée auprès de 108 diplômées et diplômés des années 2011 et 2012 des programmes de deuxième cycle dans le domaine de l'adaptation scolaire. **Cette étude visait principalement à estimer la facilité d'insertion professionnelle des personnes et à décrire les conditions d'emploi de ces nouveaux professionnels.**

L'opération a permis de joindre 85 personnes (79 %). La majorité d'entre-elles (83 %) avaient fréquenté le programme de 30 crédits portant sur les difficultés d'apprentissage, 16 % avaient suivi le programme de 30 crédits portant sur les difficultés comportementales et seule, une personne, avait réalisé le programme de maîtrise.

Les personnes diplômées du DESS en adaptation scolaire s'intègrent très bien au marché du travail. En effet, 83 % d'entre-elles occupaient un emploi au moment où elles obtenaient leur diplôme et c'est 95 % des personnes qui avaient décroché un emploi 1 à 2 ans après la fin de leurs études. La figure 1 illustre la situation d'insertion sur le marché du travail des 84 personnes intéressées à travailler dans le domaine de l'adaptation scolaire.

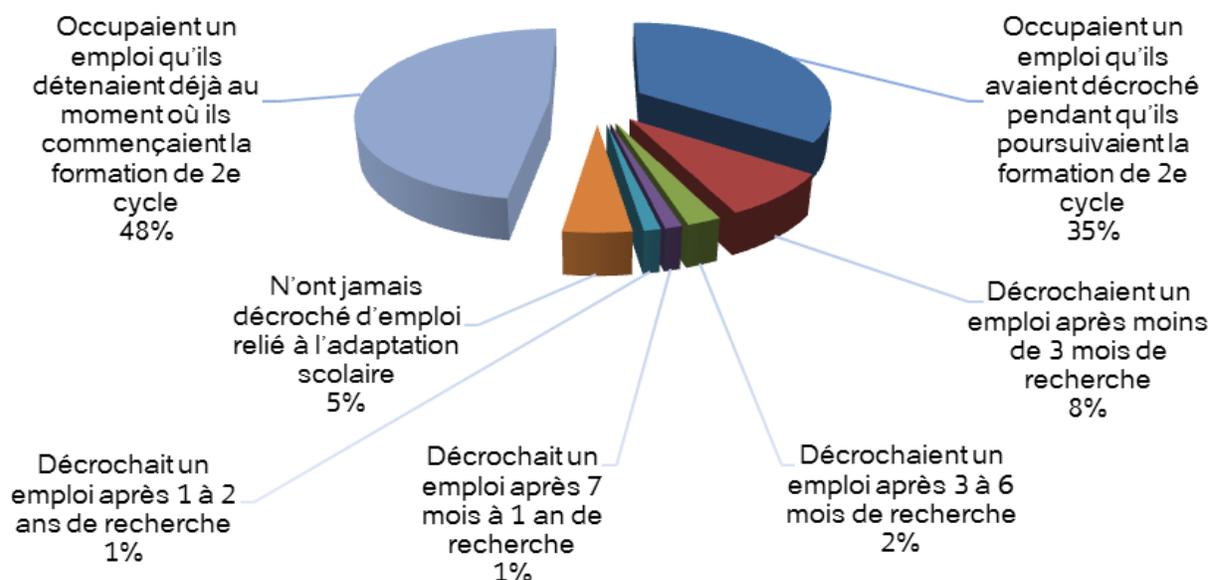


Figure 1 : insertion sur le marché du travail des 84 diplômées et diplômés intéressés à travailler dans le domaine de l'adaptation scolaire

Les personnes qui ont participé à l'enquête détenaient toutes un baccalauréat dans le domaine de l'enseignement. Divers motifs les avaient incitées à fréquenter les études supérieures en adaptation scolaire. Le tableau qui suit fournit tous les détails à ce sujet.

Tableau 1 : motifs pour lesquels les diplômées et les diplômés en adaptation scolaire avaient choisi de fréquenter un programme de deuxième cycle dans ce domaine.

RAISONS	f %
Pour mieux intervenir auprès de certains élèves de leur classe	53 %
Pour accéder à un poste d'orthopédagogue	20 %
Pour satisfaire un intérêt personnel ou professionnel	14 %
Pour augmenter ses chances d'obtenir un poste de titulaire de classe	7 %
Pour favoriser sa mobilité professionnelle	6 %

On observe que, seule, une personne sur cinq (20 %), fréquentait les études supérieures en adaptation scolaire dans le but ultime d'accéder à un poste d'orthopédagogue. La majorité des personnes (53 %) voyaient cette formation de deuxième cycle comme une occasion de parfaire ses connaissances pour mieux intervenir auprès de certains élèves de sa classe. Enfin, plus d'une personne sur dix (14 %) visait à satisfaire un intérêt personnel ou professionnel alors qu'une proportion semblable (13 %) visait l'avancement professionnel en augmentant ses chances d'obtenir un poste de titulaire de classe (7 %) ou, du moins, en favorisant sa mobilité professionnelle (6 %).

C'est 15 % des personnes diplômées qui ont occupé plus d'un d'emploi en adaptation scolaire (voir tableau 2). Étant interrogés sur les deux derniers emplois occupés, les participants à l'enquête ont permis la recension de 93 emplois en lien avec l'adaptation scolaire. Ceux-ci sont décrits dans les tableaux 3 à 8 sous différents volets. Il s'agit du contexte et du secteur d'intervention auxquels ils sont reliés, du type d'employeur auquel ils réfèrent, du statut et du régime d'emploi ainsi que du niveau de satisfaction qu'ils procurent.

Tableau 2 : nombre d'emplois occupés par les 84 personnes intéressées à travailler en adaptation scolaire

NOMBRE D'EMPLOIS	f	f %
0	4	5 %
1	67	80 %
2	8	9 %
3	5	6 %

Tableau 3 : contexte d'intervention

CONTEXTE D'INTERVENTION	f %
Classe régulière	55 %
Contexte d'orthopédagogie	18 %
Classe d'adaptation scolaire	14 %
Autre contexte ou plus d'un contexte	13 %

Tableau 4 : secteur d'intervention

SECTEUR D'INTERVENTION	f %
Plus d'un secteur	48 %
Troubles d'apprentissage	45 %
Troubles du comportement	4 %
EHDA	3 %
Élève handicapé en difficulté d'apprentissage et d'adaptation	

Tableau 5 : type d'employeur

TYPE D'EMPLOYEUR	f %
Organisme public ou parapublic	88 %
Entreprise ou organisme privé	10 %
À mon compte	2 %

Tableau 6 : statut d'emploi

STATUT D'EMPLOI	f %
Permanent	17 %
Régulier, sans sécurité d'emploi	5 %
À contrat	78 %

Tableau 7 : régime d'emploi

REGIME D'EMPLOI	f %
Temps complet	66 %
Temps partiel	34 %

Tableau 8 : satisfaction en emploi

SATISFACTION EN EMPLOI	f %
Très satisfait-e	46 %
Satisfait-e	54 %
Insatisfait-e	0 %
Très insatisfait-e	0 %

La majorité (55 %) des 93 emplois décrochés par les personnes diplômées en adaptation scolaire sont des postes d'enseignant en classe régulière (tableau 3). Les autres emplois sont assez également répartis entre les contextes d'orthopédagogie (18 %), de classes d'adaptation scolaire (14 %) et d'autres contextes ou plus d'un contexte (13 %).

Près d'un emploi sur deux (45 %) concerne uniquement les troubles d'apprentissage (tableau 4) alors que seuls 4 % des emplois concernent uniquement les troubles du comportement et que 3 % des emplois concernent des interventions à réaliser auprès d'élèves handicapés en difficulté d'apprentissage et d'adaptation. Ainsi, 48 % des emplois réfèrent à plus d'un secteur d'intervention.

Outre deux emplois pour lesquels les personnes sont à leur propre compte (tableau 5), tous les autres sont offerts par des milieux scolaires publics (88 %) ou privés (10 %). Dans 17 % des cas, il s'agit d'emplois permanents (tableau 6) et dans 66 % des cas, d'un emploi à temps complet (tableau 7).

Tous les emplois occupés par les personnes diplômées en adaptation scolaire de l'Université Laval s'avèrent satisfaisants. En effet, à l'unanimité, celles-ci se disent *Très satisfaites* (46 %) ou *Satisfaites* (54 %) de leurs emplois (tableau 8).

Enfin, les personnes devaient témoigner du niveau d'utilité de la formation de deuxième cycle pour occuper chacun des 93 emplois recensés. Il ressort que dans 84 % des cas, la formation suivie en adaptation scolaire s'avérait essentielle (45 %) ou très utile (39 %) pour occuper l'emploi.

Les tableaux 9 et 10 donnent des précisions sur les types d'organisations qui ont offert ces emplois et sur les titres des emplois occupés. Ils indiquent que la grande majorité des emplois recensés dans le cadre de l'enquête sont exercés en milieu scolaire, à l'ordre primaire, et qu'il s'agit majoritairement de postes en enseignement.

Tableau 9 : Types d'organisations auxquelles sont reliés les 93 emplois

TYPES D'ORGANISATIONS	f	TYPES D'ORGANISATIONS	f
École primaire publique	79 %	École primaire et secondaire publique	1 %
École secondaire publique	8 %	École primaire et secondaire privée	1 %
École primaire privée	4 %	École secondaire privée	1 %
Firme privée	2 %	Firme privée en orthopédagogie	1 %
École privée Vision	2 %	École primaire privée pour enfants sourds	1 %

Tableau 10 : Titres des 93 emplois recensés en fonction des milieux de pratique

ÉCOLE PRIMAIRE		
	Enseignante au primaire (44), orthopédagogue (10), enseignante en orthopédagogie (6), enseignante au préscolaire (3), enseignante titulaire (3), enseignante suppléante (3), suppléante en orthopédagogie, enseignante spécialisée, enseignante en adaptation scolaire, enseignante en français, enseignante en cours d'été, enseignante en éducation physique (secteur autisme), enseignante en éducation physique (secteur déficience intellectuelle lourde), conseillère pédagogique, aide à la composition de la classe, aide pédagogique, directrice adjointe	86 %
ÉCOLE SECONDAIRE		
	Enseignante au secondaire (2), suppléante (2) enseignante en adaptation scolaire (2), orthopédagogue, enseignante en éducation physique	9 %
ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE		
	Enseignante, enseignante en adaptation scolaire	2 %
CONSULTATION PRIVÉE		
	Orthopédagogue (3)	3 %

Pour chacun des 93 emplois recensés, les personnes interrogées devaient nommer les 3 tâches professionnelles le plus fréquemment réalisées dans le cadre de l'emploi. La figure 2 illustre la diversité des 277 réponses données et leur regroupement autour de thèmes généraux.

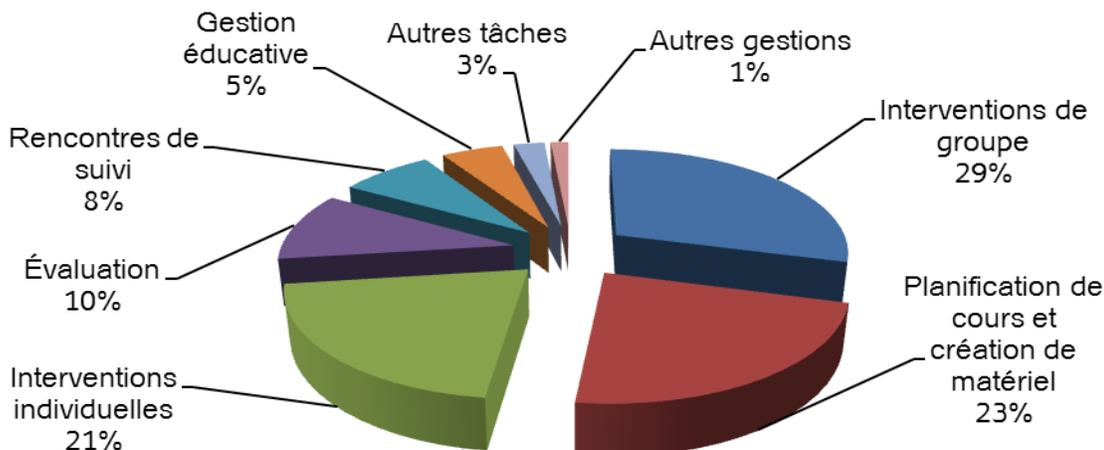


Figure 2 : Représentation graphique des tâches professionnelles le plus souvent réalisées par les personnes diplômées en adaptation scolaire dans le cadre des 93 emplois recensés

Les tâches professionnelles réalisées par les personnes diplômées en adaptation scolaire sont nombreuses et variées. Elles concernent, plus fréquemment, l'intervention de groupe, l'intervention individuelle ainsi que la planification de cours et la création de matériel pédagogique.

À la question : « *Comment qualifiez-vous les possibilités d'embauche dans le domaine de l'adaptation scolaire pour les diplômées et les diplômés du deuxième cycle?* » trois personnes sur quatre (75 %) affirment qu'elles sont excellentes (10 %) ou plutôt bonnes (65 %). Seules, 4 % des personnes affirment qu'elles sont mauvaises.

En réponse à la question : « *Comment la formation reçue en adaptation scolaire à l'Université Laval vous a-t-elle préparé à exercer les emplois que vous avez occupés dans ce domaine?* », 98 % des personnes ont répondu *De façon excellente* (17 %) ou *Plutôt bien* (81 %). Les autres (2 %) croient qu'elles ont été plutôt mal formées. Dans le même ordre d'idées, 96 % des personnes interrogées affirment que, si c'était à refaire, elles réitéreraient leur choix de poursuivre un programme d'études supérieures en adaptation scolaire offert à l'Université Laval.

Enfin, l'enquête révèle que 72 % des personnes diplômées sont retournées travailler dans un milieu où elles avaient réalisé des stages dans le cadre de leur formation de 2^e cycle en adaptation scolaire. Ceci démontre qu'en plus de contribuer à la qualité de la formation, la réalisation des stages favorise l'insertion des personnes diplômées sur le marché du travail.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les programmes d'études de deuxième cycle en adaptation scolaire, consultez le site de la FSE www.fse.ulaval.ca ou joignez :

Concernant le volet pédagogique
↓

Maria Teresa Soares
Conseillère en gestion des études
418 656-2131, poste 5144
Maria-Teresa.Soares@fse.ulaval.ca
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau 230

Concernant le volet administratif (admission, inscription, horaire)
↓

DESS
Cynthia Hunt
Agente de gestion des études
418 656-5685
Cynthia.Hunt@fse.ulaval.ca
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau 216

MAÎTRISE ET DOCTORAT
Andrée Filiatrault
Agente de gestion des études
418 656-5775
Andrée.Filiatrault@fse.ulaval.ca
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau 220